

Premier numéro, avril 1999

Un nouvel outil de communication

Il me fait plaisir de vous présenter ce premier numéro du *Bulletin des Jardins Taché* qui vous sera acheminé régulièrement et tentera de répondre à vos besoins tout en favorisant l'esprit d'entraide et de fierté des membres au sein de secteur de l'APJT.

Pourquoi un bulletin ?

- Informer, sensibiliser, faire participer, sonder. Voilà les objectifs visés par le Bulletin

Questions d'actualité

- Saviez-vous que l'APJT compte maintenant près de 200 membres en règle. Merci aux volontaires qui ont contribué à assurer un membership fort. Le défi maintenant est d'avoir des résidants soucieux et impliqués.

Fait Saillants de l'assemblée générale

L'APJT a tenu sa réunion générale annuelle le 16 novembre dernier. Le conseiller M. Claude Millette participait également à la réunion. Les points saillants furent :

Association : Une résolution a été adoptée afin de faire passer la cotisation annuelle de l'APJT de 3\$ à 5\$ à partir du 1^{er} octobre 1999. Une Autre proposition a aussi été adoptée afin que le nouveau conseil d'administration se penche sur la possibilité de changer de nom de l'Association. Certains ont suggéré de modifier l'Association des propriétaires pour l'Association des résidants.

Le domaine de la ferme Moore

Le domaine Moore est un vestige d'un temps maintenant révolu où les gentilshommes fermiers canadiens établissaient à travers l'Amérique du Nord britannique de somptueux domaines. La berge nord de la rivière Outaouais entre Hull et Aylmer accueille alors nombre de ces grandes et luxueuses propriétés dont les traces sont encore présentes aujourd'hui.

La propriété qui nous intéresse appartient d'abord à la famille Wright (fondatrice de la ville Hull) de 1824 à 1872. Elle passa aux mains de David Moore (grand baron de l'industrie du bois) puis à celle de Robert Nicholas Slater, marchand prospère. C'est ce dernier qui érigea vers 1910 l'Importance écurie, un manège (maintenant disparu) et une petite construction de pierres appelé «La Glacière». Les raisons de la construction de la splendide écurie ne sont pas tout à fait claires puisque la demeure de monsieur Slater était déjà équipée d'une écurie et d'un

bâtiment attenant seulement un demi-kilomètre de là, à l'est du chemin de la Montagne. Une écurie de cette taille suggérerait un commerce équestre important ce qui ne semble pas avoir été le cas.

Une écurie centenaire

Visible du boulevard Taché, Juste après la rue du Muguet lorsqu'on chemine vers l'ouest, l'écurie presque centenaire se dresse fièrement avec ses deux frontons latéraux, ses multiples fleurons, sa coupole de ventilation et ses fenêtres aux linteaux arrondies. Le bâtiment a la forme d'un «H» (22 x 26m) et est un bon exemple du style néo Queen-Anne, Répandue au Canada entre les années 1885 et 1900. On retrouve ici ce style dans les multiples fleurons de tailles diverses et la coupole du sommet. Le revêtement en bois de larges planches à feuillure contribue à l'aspect monumental de l'édifice. Seules les fenêtres du haut sont d'origine. L'intérieur comprend 18 stalles, des aires servant de garages des voitures et d'atelier ainsi qu'une sellerie. Le fenil a une impressionnante capacité de 5 000 bottes de foin, assez pour passer un hiver avec tout les salles occupées trois chutes permettent de laisser tomber le foin au des box. Très peu de changements majeurs ont été apportés au bâtiment, ce qui témoigne de la qualité de la construction.

Un bâtiment « reconnu » à valeur patrimoniale

On ne connaît pas le nom du bâtisseur, mais il s'agit sans doute d'un professionnel ou à tout le moins d'un amateur averti. Sa forme en H, son style néo Queen-Anne bien développé et sa vocation exclusivement équestre en font un édifice absolument unique au Canada. Le bâtiment est « reconnu » à valeur patrimoniale par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine à Hull (1991). La structure du bâtiment est jugée saine. Mais faute d'entretien, l'écurie reste en très mauvais état et nécessitera des travaux de réflexion considérable avant de pouvoir être utilisée.

Des terres publiques

Le domaine passa aux mains de Virginia Moore (aucun lien de parenté avec David Moore) en 1951 qui y ajouta quelques modestes bâtiments. Madame Moore céda à la CCN en 1973 le domaine de 96 acres qui s'étend sur une largeur irrégulière de plus de 300 mètres et sur longueur de plus d'un kilomètre du boulevard Taché au sud jusqu'à la limite du parc de la Gatineau au nord (situé près des lignes de transport d'électricité d'Hydro-Québec). Trois souhaits sont stipulés clairement par madame Moore lors de la transaction :

- Que le domaine reste la propriété du Gouvernement canadien,
- Que le domaine soit d'accès public,

- Que son mari puisse continuer à habiter et opérer la ferme équestre sur le domaine jusqu'à sa mort.

La CCN et la ville de Hull

La CCN stipule au conseil du trésor, en 1973, qu'elle fait l'acquisition du terrain afin d'assurer l'administration et le contrôle d'une importante parcelle de terrain procurant un couloir de verdure à des fins récréatives entre le Parc de la Gatineau et le boulevard Taché. Monsieur Gzowski Moore est décédé en 1991 et, depuis lors, les pressions de développement urbain se font importantes. ON soumet un premier projet visant une portion du terrain au nord de l'écurie, en 1993 et un second en 1998. Les développements immobiliers relativement récents à l'ouest ont déjà enchâssé la propriété dans un univers urbain. Les pressions immobilières contemporaines auront-elles raison de ce domaine patrimonial ?

Vous vous souvenez sûrement qu'en avril 1998 la ville de Hull demande un changement de zonage touchant une portion du domaine. L'Association des Jardins Taché faisait parvenir une lettre au maire Ducharme s'opposant à un projet de développement urbain haute densité. Vous avez reçu copie de la lettre datée du 14 mai 1998. La ville a suspendu ses démarches pour l'instant L'Association des Jardins Taché suit le dossier

Jean-François Léger, rédacteur en chef du Bulletin